

Je suis en terminale et je veux faire des études de kinésithérapie

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Trois exemples

Une licence STAPS ou biologie

Licence bio ou STAPS



Annabelle aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse au sport

Elle choisit une licence de STAPS qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui permet, selon ses résultats en licence, d'accéder aux études de kinésithérapie. Elle vérifie sur Parcoursup que la licence qu'elle choisit permet bien de candidater à la filière santé qui l'intéresse.

✓ Si Annabelle valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Annabelle ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Elle poursuit en 2^e année de STAPS

Elle peut redoubler cette 1^{re} année

Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

Une licence d'une autre discipline avec une option «accès santé»* en kiné

L.AS



Camille aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse à la physique

Elle choisit une licence de physique qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts, qui propose des enseignements liés à l'option «accès santé». Elle vérifie sur Parcoursup que la L.AS qu'elle choisit permet bien de candidater à la filière santé qui l'intéresse.

✓ Si Camille valide sa 1^{re} année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Camille ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Elle est admise en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Elle poursuit en 2^e année de physique

Elle peut redoubler cette 1^{re} année

Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

Un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline*

PASS



Thomas aimerait être masseur-kinésithérapeute et s'intéresse aux lettres

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique «accès santé» et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels. Il vérifie sur Parcoursup que le PASS qu'il choisit permet bien de candidater à la filière santé qui l'intéresse.

✓ Si Thomas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate en kinésithérapie

✗ Si Thomas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie

✓ Il est admis en 1^{re} année de kinésithérapie

✓ Il poursuit en 2^e année de lettres

Il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année
Il doit se réorienter via **Parcoursup** et peut notamment faire des vœux en LAS ou en licence bio ou Staps.

* selon les possibilités offertes par les universités

Une licence permettant de candidater en kinésithérapie (licence Bio ou STAPS ou L. AS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence (STAPS, bio, lettres, droit, SVT, physique...)

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts

Pour les licences de biologie et de STAPS, certaines licences permettent de candidater en kinésithérapie et cela est indiqué dans la partie « débouchés » de la fiche Parcoursup de la licence

Pour les autres licences, il faut choisir une licence proposant une option « accès santé » en kinésithérapie et proposant des enseignements liés à cette option



✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater en kinésithérapie

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie



OU



✓ Il est admis en 1^{re} année d'études de kinésithérapie

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année

Il peut se réorienter via Parcoursup

parcoursup

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de kinésithérapie

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de kinésithérapie



OU



✓ Il est admis en 1^{re} année d'études de kinésithérapie

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

Il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année. Il doit se réorienter via Parcoursup et peut notamment faire des vœux en L.A.S.

parcoursup



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION